



## Rupture de contrat abusive par conciergerie

-----  
Par Bruno14

Bonjour

En tant que propriétaire j'ai signé avec une ste de conciergerie un contrat de location pour une maison m'appartenant au bout d'un mois sans prévenir, sans respecter les clauses n la ste de conciergerie résilie par un courrier A/R ce contrat début Aout en pleine saison de location et bloque les 3 principales plateformes pour nous empêcher de louer Je souhaite demander compensation et préjudice

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez signaler le litige à la DGCCRF (signalconso) et/ou saisir le tribunal (après démarche amiable)

-----  
Par kang74

Bonjour

Quelle est la raison invoquée ?

-----  
Par Bruno14

le contrat a été rompu pour des raisons bien floues : non respect des conditions de nettoyage , refus d'accueil de voyageurs ( ce qui est faux et démontré) factures en retard de paiement